



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE LAIQUE ET FJEP DE BULLY-LES-MINES

Maison des Associations
Jeudi 28 mars 2024 à 18 h.

Sous la Présidence de Monsieur Pierre DUMAS,

Sont présents :

- Mmes Anne-Marie CHAUPIN, Sylvie DUMAS, Françoise LEFEBVRE, et Cécile MONCHET, MM. Jean-Marie RÉANT et Frédéric TALAGA, membres du bureau
- Mme Dominique DELENCLOS, membre du CA représentant la Municipalité.
- Mme Nicole GRUSON, vérificatrice aux comptes
- Section Art et Création : 2 présents (4 mandats)
- Section Atelier 66 : 1 présent (2 mandats)
- Section Atelier de Recherche Historique : 5 présents (6 mandats)
- Section Femmes actives : 4 présents (14 mandats)
- Section Haltérophilie : 7 présents (20 mandats)
- Section Jogging cross : 5 présents (25 mandats)
- Section Volley Bully Club : 5 présents (25 mandats)

Sont excusés :

- M. François LEMAIRE, Maire et Membre du CA,
- M. Daniel BOYS, Président de la Ligue de l'Enseignement
- M. Didier Lefebvre, section Tennis.

Le quorum (105 membres présents ou représentés sur 148) étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer valablement.

I. ALLOCUTION DU PRESIDENT

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints,
Monsieur le représentant de la Ligue de l'Enseignement,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration,
Chers amicalistes.

Merci de votre présence à ce moment important qu'est l'Assemblée Générale de l'Amicale. Outre son aspect institutionnel et administratif, c'est également un temps de convivialité avec le plaisir de se retrouver pour échanger, proposer des idées et préparer l'avenir de notre association. Comme à chaque année olympique, cette assemblée sera également l'occasion de renouveler notre conseil d'administration

J'aurai tout d'abord une pensée émue pour notre amie Edith Maniez, décédée le 9 février dernier. Laïque convaincue, impliquée dans de nombreuses actions, elle avait créé avec son époux René la section 'Art et Création' qu'elle animait activement. En sa mémoire, ainsi que pour les amicalistes ou membres de leur famille décédés depuis notre dernière AG, je vous demanderai une minute de silence.

Je ne m'attarderai pas sur la situation internationale que vous connaissez aussi bien que moi. Les conflits en Ukraine et en Palestine menacent dangereusement l'équilibre mondial et la récente élection « démocratique » en Russie de même que l'actualité électorale aux Etats Unis ne nous portent pas à l'optimisme. L'attentat de vendredi dernier et sa récupération politique sont un parfait exemple des dangers qui menacent le monde.

En France, je ne vous parlerai que du champ éducatif qui est celui qui concerne directement notre amicale laïque. Les annonces faites à ce sujet par le premier ministre lorsqu'il était rue de Grenelle sont inquiétantes. Le 'choc des savoirs' présenté comme la solution miracle comporte de nombreuses mesures qui n'ont pour but que de cacher leurs incohérences : la création de groupes de niveaux en collège, le brevet comme clé d'entrée au lycée ne vont faire que creuser le fossé entre les élèves et augmenter une sélection dont ne bénéficieront que quelques privilégiés. Quand on voit que les établissements privés ont déjà annoncé qu'ils ne l'appliqueront pas, tout cela se confirme. On peut ajouter le port de l'uniforme et les difficultés d'application que cela va engendrer pour les familles et pour les communes. Pour terminer sachez que le ministre de l'économie a annoncé une économie de 700 millions d'euros sur le budget 'emploi' de l'Education Nationale ce qui représente la suppression de 11 000 postes en 2025.

En tant qu'association reconnue d'éducation populaire, nous ne pouvons ignorer l'impact de ces mesures qui vont fragiliser encore davantage notre école publique et laïque au profit des établissements privés. Les positions de la ministre « olympique » lors de son passage éclair en ont été un exemple éclairant.

Venons-en à notre Amicale Laïque.

Tout d'abord une bonne nouvelle : nous avons obtenu le renouvellement de l'agrément 'Jeunesse et Éducation Populaire' pour cinq ans. Nous attendons cependant l'arrêté préfectoral correspondant.

L'année 2023 a été celle des célébrations du 125^{ème} anniversaire de notre amicale.

Débutées par la soirée débat autour de la laïcité menée par nos amis de la Ligue de l'Enseignement le 5 décembre 2022, les festivités se sont poursuivies en septembre par le forum des activités, puis par le repas du dimanche 1^{er} octobre à 'L'Enfant du Pays', pour se terminer par deux expositions « Cartooning for Peace » en novembre à l'EFM et « ABC de la laïcité » en février 2024 à l'espace culturel Edouard Pignon.

Je tiens à remercier les partenaires qui ont permis ces célébrations. En tout premier lieu la Municipalité de Bully, représentée ce soir par Dominique Delenclos. La Municipalité a participé financièrement mais également activement en étant nombreux à la soirée débat sur la laïcité et en associant à notre journée forum la mise en valeur du drapeau de la libération de Mme Françoise Goulois. Merci également pour la mise à disposition des espaces culturels et l'aide technique pour l'installation des expositions. Je remercie également la Ligue de l'Enseignement pour l'animation de la soirée débat et la MGEN du Pas de Calais pour la mise à disposition gratuite des deux expositions.

J'ai cependant un grand regret : le manque de participation des membres de notre amicale à ces manifestations :

- Peu d'amicalistes présents lors de la soirée débat sur la Laïcité.
- Un après-midi de forum 'vide' de visiteurs.
- Un nombre de convives au repas qui nous obligé à transférer la manifestation de la salle Jean Vasseur au restaurant 'L'Enfant du Pays'
- Des expositions qui n'ont pas eu l'impact attendu.

Certes toutes ces manifestations ont été des moments agréables qui ont permis des contacts et des échanges, ainsi que des visites de classe aux expositions. Mais j'aurais aimé plus d'engagement, plus de cohésion entre les sections. J'aurais aimé que nous soyons davantage UNE amicale plutôt qu'un ensemble de clubs menant chacun indépendamment ses activités.

C'est pourquoi je vous propose la rédaction d'un projet associatif pour la période de ce mandat. Ce projet, dont vous voyez la structure à l'écran comportera quelques pistes de départ, mais ce sera à vous de le compléter avec les idées et les actions que vous vous proposez de mettre en place.

Il se compose de quatre axes de réflexion :

Axe 1 : laïcité et citoyenneté :

- Promouvoir localement la laïcité en partenariat avec la Municipalité, participer à la mise en place de formations.
- Recréer le lien avec les établissements scolaires en mettant en place des outils pédagogiques autour de la laïcité et de la citoyenneté.

Axe 2 : communication et développement

- Développer les outils de communication mis en place par les sections.
- Utiliser davantage le site de l'Amicale. Développer l'information interne et externe.
- Participer aux forums et manifestations municipales.

Axe 3 : cohésion et innovation

- Développer les actions communes à l'ensemble des membres et des sections de l'Amicale (repas, expositions, ...) et faire davantage participer les sections.
- Mettre en place des activités inter sections et/ou inter associations.
- Participer aux actions mises en œuvre par les sections (exemples : tournois loisirs de volley, randonnées du Jogging Cross, ...)

Axe 4 : bonnes pratiques environnementales

- Mutualiser le matériel de convivialité (éco-cups, gobelets carton, ...) avec logo de l'Amicale.
- Remplacer les bouteilles d'eau par des fontaines à eau (municipalité) et des gourdes (avec logo)

Je n'ai cité que quelques exemples. Il y en aura d'autres à ajouter, à supprimer ou à amender dans le document que je vous transmettrai prochainement pour que vous puissiez le travailler avec les membres de vos sections. Je vous propose de finaliser ce travail à l'occasion de notre CA du mois de juin.

L'amicale s'est également engagée dans le processus municipal des assises de la vie associative bullygeoise. Dans ce cadre, il m'est apparu nécessaire de modifier notre présentation budgétaire actuelle pour la rendre conforme aux normes des demandes de subvention. Pour cela nous vous demanderons désormais un compte de résultat annuel (recettes et dépenses) au lieu du bilan financier. Par ailleurs pour établir le bilan financier de l'Amicale, nous vous demanderons également une valorisation de votre bénévolat, de même que nous avons demandé à la municipalité la valorisation de son aide matérielle (utilisation des salles).

Ne vous inquiétez pas : toutes ces modifications seront progressives et nous vous accompagnerons. Mais j'aimerais profiter du prochain mandat que j'espère vous nous accorderez en fin d'assemblée, pour mettre l'Amicale sur de bons rails avant de céder la place. En effet, j'ai remplacé Michel Persiaux en 2008 et à la fin du mandat cela fera donc 20 ans que vous me faites confiance. Cela me semble un mandat suffisant. Nous avons donc quatre années devant nous pour construire les outils que je vous ai proposés et pour trouver et accompagner mon successeur.

Je voudrais remercier particulièrement Anne Marie Chaupin et Jean-Marie Réant qui n'ont pas souhaiter reconduire leur participation au bureau de l'association. Je sais qu'ils poursuivent leurs activités au sein des sections, que je peux compter sur leur aide de manière plus ponctuelle et je les remercie de leur engagement.

Pour terminer, je voudrais encore une fois remercier la Municipalité de Bully-les-Mines pour les soutiens qu'elle nous apporte : soutien financier avec la subvention annuelle, soutien matériel des services administratifs et techniques, mais aussi soutien moral par la présence régulière des élus aux diverses manifestations.

Et avant de laisser la parole à Cécile pour le bilan moral et à Françoise pour le bilan financier et avant de vous laisser présenter les bilans et projets de vos sections, je tiens surtout à vous remercier, vous, les responsables

et les membres des bureaux des sections, pour votre bénévolat – et vous savez combien je tiens à cette valeur – pour votre engagement à faire vivre votre section et à faire prospérer notre Amicale Laïque. Nous le faisons bien, nous pouvons le faire mieux encore !

Je vous remercie de votre attention.

II. BILANS MORAL ET FINANCIER 2023

- Cécile MONCHET présente le rapport moral 2023 (cf. documents préparatoires à l'AG).
- Françoise LEFEBVRE présente le bilan financier 2023 (cf. documents préparatoires à l'AG).

NB : le Crédit Mutuel a remboursé à chaque section le prélèvement de la cotisation de la carte de dépôt.

- Les vérificateurs aux comptes (Mme Nicole GRUSON, M. Pierre ERIPRET et M. Jean-Marie REANT) ont contrôlé et validé les comptes de l'Amicale le 6 mars 2024. Madame GRUSON présente leur rapport, propose de donner quitus à la trésorière et la félicite pour sa tenue des comptes de l'Amicale.

III. BILANS ET PROJETS DES SECTIONS (Remarques à ajouter au document de travail)

1) Section "Art et création"

La Section est encore sous le choc du décès d'Edith. Elle prépare une exposition. Le groupe va essayer de maintenir les activités.

La section a participé à une exposition pendant deux jours à Nœux-les-Mines qui a attiré beaucoup de visiteurs.

2) Section "Atelier de Recherches Historiques"

Alain DEROLEZ lit et commente le bilan d'activités et les projets, tels que présentés dans la plaquette.

3) Section "Atelier 66"

Beaucoup de tournages à Bruay, trois projets avec le cinéma « Arc en ciel », et un gala de danse. Ce sont de beaux projets et les organisateurs sont satisfaits.

Pa de contrat avec la Ville d'Arras cette année.

Captation des galas de danse habituels et de l'harmonie d'Aix-Noulette

4) Section "Femmes Actives"

La section continue ses activités : scrabble, jeux divers, loto....

Organisation de petits goûters.

Souhait de redynamiser la section avec la réalisation de tricot, de couture, l'organisation de jeux avec les personnes du foyer Maurice Debut.

6) Section "Haltérophilie"

L'effectif est stable, un bon groupe avec de l'esprit d'équipe, des encouragements.

Au Championnat du Pas-de-Calais, le 17 février dernier, trois titres de champions, 3 vice-champions, et une troisième place. Pour la première fois, les trois arbitres du club ont été sélectionnés.

Le 25 février, le club termine 2^{ème} régional à la finale des 4 tours par équipe.

Le 6 mars, le Comité Départemental a organisé un stage à Bully, avec la participation d'athlètes bullygeois.

Le 16 mars, Hugo Guilbert devient Champion de province, et Geoffrey Perin est vice-champion.

Le 17 mars, Aélia Adelaïde, minime, monte sur la 3^{ème} marche du podium dans une catégorie riche en athlètes.

Le 23 mars, Fabrice Olléon, et Hugo Guilbert ont participé au Championnat de France Universitaire ; Hugo a terminé 3^{ème}.

Le 13 avril, organisation du 3^{ème} Challenge Avenir.

La section va modifier son appellation en y ajoutant « Musculation », car certaines personnes extérieures ne savent pas qu'il y ait aussi de la musculation.

8) Section "Jogging Cross"

L'effectif est stable.

De septembre à mars, des entraînements de « préparation physique générale » sont proposés à la salle Ternois.

En 2023, il y a eu 223 participants au Trail « Bernard Beets ».

En début d'année, une sortie au terril de Loos a été organisée.

Les 19, 20 et 21 mai, une sortie club se déroulera en Belgique dans un centre spécialisé dans les trails.

Le 13 avril, une sortie pêche est programmée

Il n'y aura pas de Trail Bernard Beets en 2024, son organisation demandant trop de travail.

9) Section "Tennis "

Didier s'excuse de son absence pour raison de santé.

En 2023, la section n'a pas eu d'activité.

Pour la rentrée 2024, il a déjà reçu des appels pour des cours de tennis.

Il a également un projet de sport adapté tennis en partenariat avec l'ULIS du Lycée Léo Lagrange.

Des contacts vont être pris avec l'UFOLEP pour la mise à disposition d'un stagiaire BPJEPS pour l'encadrement de l'activité.

10) Section "Volley "

Participation au forum de l'Amicale.

Organisation d'un tournoi « Famille » en janvier.

Reconduction du tournoi « loisirs » fin juin.

Deux de nos jeunes sont sélectionnés pour un rassemblement national UFOLEP à Toulouse.

Organisation d'un tournoi poussins, benjamins et minimes.

IV. BUDGET PREVISIONNEL 2024

Françoise LEFEBVRE présente le budget prévisionnel 2024, équilibré en dépenses et recettes à 34027,19€.

Le tarif des cotisations pour la saison 2024-2025 reste identique. Les cotisations n'ont pas augmenté depuis 2016.

Une ligne budgétaire 'formation' a été ajoutée cette année. Il ne faut pas hésiter à nous solliciter pour la prise en charge de formation sportive ou administrative.

V. VOTE DU RAPPORT MORAL DU BILAN FINANCIER, DU BUDGET PRÉVISIONNEL ET DE LA COTISATION

Le rapport moral, le bilan financier, le budget prévisionnel et le montant des cotisations sont tous adoptés à l'unanimité.

VI. ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pierre Dumas présente la candidature du Conseil d'Administration à renouveler. Il relance l'appel à candidature pour les postes vacants (deux vice-présidents et un trésorier adjoint). Il n'y a pas de candidat.

BUREAU	Président	Pierre	DUMAS
	Vice-Président	Frédéric	TALAGA
	Secrétaire Générale	Cécile	MONCHET
	Secrétaire adjointe	Sylvie	DUMAS
	Trésorière Générale	Françoise	LEFEBVRE
	Trésorière adjointe		

représentants de la Municipalité	François	LEMAIRE
	Dominique	DELENCLOS

suppléants

SECTIONS	Art et Création	Jocelyne	FLORVAL		
	Atelier 66	Nathalie	DUBOIS	Boris	KOLOTA
	Atelier recherche hist.	Alain	CHAUPIN	Jean-Marie	RÉANT
	Femmes actives	Cynthia	DECLEVE	Régine	GUILMAIN
	Haltérophilie	Hervé	HAYART	Mathieu	MATHÉ
	Jogging Cross	Michaël	ZIGADLO	Hélène	LOGEZ
	Tennis	Didier	LEFEBVRE		
	Volley Ball	Adrien	DUFLOS	Ludovic	LAURENT

Le Conseil d'Administration est élu à l'unanimité pour la période 2024-2028.

VII. DIVERS

Pierre Dumas propose à l'assemblée, d'adhérer à l'association AAE (Association d'Action Éducative du Pas de Calais) pour une cotisation annuelle de 10€. Cette association départementale propose des formations, aide à l'organisation d'événements, anime un système d'échange entre ses adhérents (matériel ou services) accompagne les démarches administratives (subventions, emplois ...)

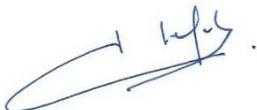
L'Assemblée Générale de l'UFOLEP du Pas-de-Calais aura lieu le 30 mars 2024. Si un adhérent UFOLEP souhaite y participer, Pierre lui transmettra le pouvoir de l'Amicale.

Frédéric TALAGA excuse Daniel Boys et remercie en son nom l'ensemble des bénévoles. Il souligne l'importance de la mixité dans les activités. Il partage les inquiétudes du président sur l'avenir de notre société et engage tous les amicalistes à poursuivre leur engagement et leur bénévolat.

M. DUMAS clôt les travaux de l'Assemblée Générale à 19h45, et invite les amicalistes présents à partager le verre de l'amitié.

Le Président de l'Amicale,
Pierre DUMAS

La Trésorière Générale,
Françoise LEFEBVRE




La secrétaire Générale,
Cécile MONCHET

